

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02077

Numéro SIREN : 537 401 200

Nom ou dénomination : 6ème SENS FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 733

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 31/05/2023

ACTIF

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	28 037	21 336	6 702	2,67	6 270	2,47
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	1,20	3 000	1,18
TOTAL (I)	31 037	21 336	9 702	3,87	9 270	3,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	3 800		3 800	1,52	3 675	1,45
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	38 656		38 656	15,43	59 205	23,36
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					633	0,25
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 392		2 392	0,95	7 702	3,04
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	196 000		196 000	78,22	172 390	68,03
Charges constatées d'avance	28		28	0,01	544	0,21
TOTAL (II)	240 878		240 878	96,13	244 150	96,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	271 915	21 336	250 579	100,00	253 420	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 31/05/2023

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé :)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL (II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

TOTAL (IV)

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

1 000 0,40 1 000 0,39

100 0,04 100 0,04

149 238 59,56 134 240 52,97

48 327 19,29 14 998 5,92

0 0,00

198 665 79,28 150 338 59,32

2 008 0,80 27 220 10,74

10 435 4,16 18 918 7,47

16 292 6,50 25 568 10,09

7 384 2,95 3 356 1,32

9 665 3,86 14 768 5,83

4 629 1,85 3 738 1,48

1 500 0,60 9 514 3,75

51 914 20,72 103 082 40,68

250 579 100,00 253 420 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 31/05/2023

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	8 511		8 511	2,82	18 364	6,80	-9 853	-53,64
Production vendue biens								
Production vendue services	292 861		292 861	97,18	251 570	93,20	41 291	16,41
Chiffres d'Affaires Nets	301 372		301 372	100,00	269 934	100,00	31 438	11,65

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					1 500	0,56	-1 500	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges		2 731	0,91				2 731	N/S
Autres produits					3	0,00	-3	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)		304 103	100,91		271 437	100,56	32 666	12,03
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		11 616	3,85		12 823	4,75	-1 207	-9,40
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements		7 879	2,61		10 349	3,83	-2 470	-23,86
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		-125	-0,03		1 615	0,60	-1 740	-107,73
Autres achats et charges externes		111 990	37,16		133 884	49,60	-21 894	-16,34
Impôts, taxes et versements assimilés		24 325	8,07		26 503	9,82	-2 178	-8,21
Salaires et traitements		63 500	21,07		46 116	17,08	17 384	37,70
Charges sociales		24 033	7,97		20 039	7,42	3 994	19,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 580	0,52		1 810	0,67	-230	-12,70
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges		8	0,00		1	0,00	7	700,00
Total des charges d'exploitation (II)		244 806	81,23		253 140	93,78	-8 334	-3,28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		59 297	19,68		18 297	6,78	41 000	224,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations		38	0,01		57	0,02	-19	-33,32
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)		38	0,01		57	0,02	-19	-33,32
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		38	0,01		57	0,02	-19	-33,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		59 335	19,69		18 354	6,80	40 981	223,28

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	814	0,27			814	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	814	0,27			814	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 082	0,36			1 082	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 082	0,36			1 082	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-268	-0,08			-268	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	10 740	3,56	3 356	1,24	7 384	220,02
Total des Produits (I+III+V+VII)	304 954	101,19	271 494	100,58	33 460	12,32
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	256 627	85,15	256 496	95,02	131	0,05
RÉSULTAT NET	48 327	16,04	14 998	5,56	33 329	222,22
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

SIXIEME SENS FORMATION

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 50 RUE HENRI BESSEMER
50-80 ZI

13851 AIX EN PROVENCE

R.C.S : 537401200 - AIX-EN-PROVENCE

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/05/2023 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 48 327,09 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 149 238,00 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 197 565,09 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 197 565,09 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 197 565,09 Euros

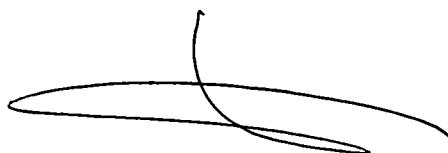
DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter un bénéfice de 48 327,09 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 197 565,09 Euros

Pour copie certifiée conforme

La gérance



SIXIEME SENS FORMATION

E.U.R.L. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 50 RUE HENRI BESSEMER
50-80 ZI

13851 AIX EN PROVENCE

R.C.S : 537401200 - AIX-EN-PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/05/2023

Le 30/05/2023, au siège social, à 10:00 heures

Monsieur OLIVIER SITTONI, détenant 10 parts sociales,

Associé unique de la société SIXIEME SENS FORMATION, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000,00 Euros.

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur OLIVIER SITTONI, en sa qualité de gérant de la société SIXIEME SENS FORMATION, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,
- Mention de l'associé unique sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Quitus à la gérance,
- Approbation de la rémunération de la gérance,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ces derniers, lesquels font apparaître un **bénéfice** de **48 327,09** Euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **48 327,09** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **149 238,00** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **197 565,09** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **197 565,09** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 197 565,09 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

S. p.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Aucune dépense entrant dans le champ d'application de ces articles n'a été constatée au cours de l'exercice écoulé.

Décision n° 4

L'associé unique approuve les opérations intervenues ou maintenues au cours de l'exercice écoulé concernant les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Il s'agit d'une convention de compte courant d'associé non rémunéré, pour lequel le solde se présente à 2008,33 euros au 31/12/2023.

Décision n° 5

L'associé unique approuve la rémunération du gérant pour l'exercice écoulé, à savoir :

- 63500 euros au titre de la gérance
- 20 920 euros au titre des cotisations obligatoires
- 3 113 euros au titre des cotisations facultatives

Décision n° 6

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et consigné dans le registre prévu à cet effet.

L'associé unique

Olivier Sittoni

